



FscqP-2015-14

Pessac, le 27 mai 2015

Assemblée Générale 2015

18 avril 2015

Compte-rendu

1. Rapport moral *par Dominique Lestynek, président de la Fédération*

Hommage à Daniel Marie-Anne

Daniel a beaucoup apporté pendant de nombreuses années au mouvement associatif en général et à la Fédération des syndicats et comités de quartiers en particulier. Il doit s'en écarter pour des raisons de santé. Aussi nous souhaitons lui accorder une forme d'honorariat.

Introduction

L'année 2014 a été marquée par deux évènements marquants: la volonté de mise en œuvre par la nouvelle municipalité de la loi relative à la démocratie de proximité portant sur les conseils de quartier et la perspective de la loi renforçant les métropoles qui se substituent aux communautés urbaines.

La loi de démocratie de proximité à Pessac

Une histoire ancienne

Il y a une quinzaine d'années venait en discussion le projet de loi relatif à la démocratie de proximité qui a soulevé l'émoi à Pessac qui possède depuis des décennies des syndicats et comités de quartier indépendants des élus en voulant créer des conseils de quartier. Le député de l'époque indiquait que les syndicats et comités de quartier constitueraient de fait les conseils de quartier. Le législateur, comme souvent, a éludé le problème posé par les villes possédant déjà des structures de participation des habitants, en portant le seuil d'application aux communes de 80000 habitants et plus sans régler la problématique des communes possédant déjà des structures participatives.

La nomination de quatre maires adjoints

Sur la base de la loi de 2002, le nouveau maire a annoncé lors de notre assemblée générale de 2014 la nomination de quatre maires adjoints (la loi imposant une date limite) "territorialisés" pour répondre au besoin de proximité des habitants. En respectant les limites de quartier et en adoptant des regroupements en 4 secteurs à partir de dominantes (historique, campus, zones d'activités et nature) ont été suivies les réflexions faites lors de l'entretien accordé quelques jours auparavant. Un rappel historique avait également été fait indiquant notamment notre attachement au rôle et à l'indépendance des syndicats et comités de quartier.

La réunion du jeudi 19 juin 2014 de présentation des adjoints de secteur dite "Cazalet 1" à l'ensemble des présidents de quartier a permis de confirmer la pertinence du découpage adopté de population proche et de rappeler les objectifs municipaux: information, participation, relai auprès des services, proximité des habitants et des quartiers, rapidité de réponse, mise en réseau des demandes et informations.

Un lieu d'accueil dans chaque secteur doit prendre la forme d'une mairie annexe avec son secrétariat et les agents voyers rattachés. En revanche une délibération ultérieure précisera l'organisation de chaque Conseil de secteur, après une phase de concertation.

Les conférences de secteur

La réunion du mercredi 11 mars 2015 de présentation des conseils de secteurs dite "Cazalet 2" toujours avec l'ensemble des présidents de quartier - consultés individuellement auparavant - reprend fondamentalement les propositions contenues dans la lettre adressée par la Fédération sous forme d'une organisation très souple sans constituer un doublon avec l'existant: une conférence annuelle de secteur consistant en une réunion publique ouverte présidée par l'adjoint de secteur entouré des élus thématiques concernés, des représentants des syndicats et comités de quartiers, les centres sociaux, des représentants des commerçants et les partenaires de projets de l'adjoint de secteur.

Notre capacité de proposition sur le PLU3.1

Les réflexions engagées avec les syndicats et comités de quartier sur le projet de PLU 3 en 1 (urbanisme, habitat et déplacements) ont démontré, s'il en était besoin, le caractère irremplaçable du rôle d'expression d'un intérêt général local de nos associations sans équivalent dans les centres sociaux et de loisirs, les établissements scolaires, les entreprises...

Ainsi les syndicats et comités de quartier prouvent leur capacité de propositions fondées sur un intérêt général partagé avec des élus habituellement confrontés à des demandes individuelles ou catégorielles souvent faites lors de la survenue d'un problème.

La loi sur le renforcement des métropoles

Des liens anciens

Sans remonter à Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux puis pape français, séjournant dans son domaine de Pessac ou à André Daniel Lafon de Ladebat armateur bordelais ayant son domaine de Bellevue sur Pessac et Mérignac ou encore à la Ville de Bordeaux propriétaire de l'établissement de Feuillas préfigurant celui de Xavier Arnoz, nos liens entre la capitale de l'Aquitaine et Pessac sont forts et anciens.

En revanche la coopération institutionnelle entre les communes périphériques et la ville centre ne s'est faite qu'imposée par la loi récemment (communauté urbaine obligatoire en 1966) avec essentiellement des compétences techniques et de réseaux.

Le renforcement des métropoles est lui aussi imposé par la loi.

Grâce à leur Fédération, les syndicats et comités de quartier sont en capacité de s'ouvrir sur l'extérieur depuis plusieurs années.

Notre capacité à s'ouvrir sur l'extérieur (Métropole et au-delà)

Le C2D de la CUB (Conseil de développement)

Le Conseil de développement est un espace de débat, de réflexion, de dialogue et de concertation sur les stratégies et projets territoriaux, et plus généralement sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement de l'agglomération.

De manière générale, les missions du C2D s'inscrivent dans **la volonté de co-construire** afin notamment de **refléter et d'incarner la « conscience métropolitaine »**.

La CCSPL (Commission consultative des services publics locaux de la Cub)

Conformément à la loi « démocratie de proximité » de 2002, la Communauté Urbaine de Bordeaux a créé une commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L.).

Des groupes thématiques en particulier sur les transports (TBC), l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets...

Ce dispositif contribue à approfondir les **débats et échanges** entre la Communauté Urbaine et les représentants de la « société civile ».

La SGAC (Société de gestion de l'assainissement de la Cub)

Collecter, stocker, dépolluer les eaux usées et rendre l'eau de pluie à la nature en évitant les inondations, est une des missions les plus importantes de La Cub.

La finalité était, au terme de 2018, l'unification du cycle de l'eau dans une régie.

Nos collègues de la CCSPL ont désigné notamment la Fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac comme administrateur de la SGAC au titre du collège associatif au sein du conseil d'administration de la société.

La CCE (Commission consultative de l'environnement de l'aéroport)

L'Aéroport de Bordeaux est l'un des pôles économiques les plus importants d'Aquitaine. La plate-forme compte à elle seule plus de 7.000 emplois, et abrite directement plus de cent entreprises ou établissements publics.

Le maintien de l'équilibre entre le développement économique de la plateforme, la préservation de l'environnement et de la qualité de vie des riverains, est la préoccupation principale.

La CCE comprend: les professions aéronautiques, les collectivités locales intéressées et des associations de riverains et de protection de l'environnement

L'accès à la zone aéroportuaire explique notre proposition d'un transport en site propre reliant les lignes A et B de tramway sur cette zone.

Le Comité de ligne Bordeaux-Arcachon

Des lieux d'écoute, d'échange et d'information pour définir au plus près des besoins des voyageurs le contenu du service, favoriser la complémentarité des politiques de transport développées sur le territoire régional.

Les comités de lignes sont présidés par la Région Aquitaine et constitués notamment d'association d'usagers du Ter, d'élus locaux, de représentants d'instances décisionnelles ou associatives, de représentant de syndicats de cheminots, de proviseurs de lycées, de la SNCF, de RFF et d'autres acteurs du transport public en Aquitaine.

Ce sont véritablement des lieux d'information, d'échanges et de propositions qui permettent à la Région de mieux prendre en compte les besoins des voyageurs et donc d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande.

Nécessité de renforcer l'expression de nos spécificité et identités de quartier

L'identité c'est ce qui fait la spécificité d'un quartier, d'un secteur, d'une commune. C'est son histoire, son évolution, ses caractéristiques. Quelques éléments marquants : sa longueur entre Artiguemale et Toctoucau, deux centralités (une institutionnelle, l'autre géographique), sa

voie ferrée datant de 1841 avec pratiquement 3 gares (Bourg, Alouette, Gazinet), un quartier sur deux communes (Toctoucau), un campus majoritairement implantés, les hôpitaux du groupe sud, ses châteaux de ville, ses quartiers originaux (Casino, Frugès, les Castors...), ses villas de type archaconnais (les "pessacaises", ses syndicats et comités de quartier...).

Les études, expositions, anniversaires, réalisés par les quartiers montrent à tous ces identités souvent à préserver, notamment dans les documents d'urbanisme

Conclusion

Les syndicats et comités de quartier, associations généralistes sur une aire géographique donnée, sont des intermédiaires entre la ville et les habitants susceptibles de faire émerger un intérêt général local. A ce titre ils sont les interlocuteurs privilégiés de la ville comme acteurs essentiels de la démocratie participative.

La création des secteurs offre de nouvelles opportunités de coopération avec la ville qui a intérêt à s'appuyer sur l'expertise d'usage du territoire des syndicats et comités de quartier largement ouvert sur l'extérieur à travers leur Fédération.

Penser global, agir local, cette formule de Jacques Ellul est applicable à notre mode de fonctionnement à tous les échelons territoriaux.

On a réussi notre examen de passage de démocratie participative avec la nouvelle municipalité - la démocratie représentative - en faisant prévaloir un intérêt général local vs les intérêts individuels ou catégoriels : c'est grâce à nous collectivement, c'est grâce à vous et je vous en remercie.

2. Rapport d'activités *par Yves Schmidt, secrétaire général de la Fédération*

2.1. Réunions du conseil d'administration

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 12 avril 2014, le conseil d'administration de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac s'est réuni à trois reprises :

- 20 mai 2014
- 15 octobre 2014
- 17 décembre 2014

Chacune de ces réunions a fait l'objet de comptes-rendus consultables sur le site Internet de la Fédération. Ces comptes-rendus ont été diffusés aux présidents de syndicats ou comités de quartiers et figurent dans le dossier remis à chaque président de syndicat ou comité de quartier en début d'assemblée générale.

En outre, un certain nombre de membres du conseil d'administration se sont réunis le 4 mars 2015 pour débattre du problème de la mise en place des conseils de secteurs.

Les principaux sujets qui ont été abordés lors de ces réunions sont :

- le PLU 3.1 ;
- le patrimoine (Journées du patrimoine, projet Viographie de Pessac) ;
- la vie associative et Maison des associations ;
- le changement des rythmes scolaires ;
- les conseils de secteurs ;
- le festival Reggae Sun Ska ;
- l'opération Musique dans les quartiers ;
- le dispositif d'aide aux quartiers ;
- le site Internet.

2.2. Participation du bureau aux réunions extérieures à la Fédération

Le bureau a participé à plusieurs réunions de la Commission consultative des usagers des services publics de la CUB, en particulier les thématiques *Transports et stationnement* et *Eau et Assainissement*.

Il a également participé aux principales réunions suivantes :

- Conseil de développement de l'agglomération bordelaise ;
- Commissions extra municipales sur l'urbanisme et les transports ;
- Commission consultative des services publics locaux de la CUB puis de la métropole ;
- Commission consultative des services publics locaux de Pessac ;
- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac ;
- Comité de suivi de la ligne Bordeaux-Arcachon ;
- Conseil d'administration de la société de gestion de l'assainissement de la CUB (SGAC) ;
- Préparation des Journées du Patrimoine ;

La Fédération a participé aux Journées Européennes des Moulins les 17 et 18 mai 2014 et aux Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins les 14 et 15 juin 2014. À ces occasions, Claudine Jousse a proposé aux visiteurs un circuit qui a conduit les visiteurs au moulin à vent du domaine de Bellevue en partant du Moulin de Noès puis une balade découverte des passerelles du Peugue. À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014, une cinquantaine de personnes ont participé à une présentation historique des 4 ruisseaux de Pessac avec une balade le long du Madran. Pendant ces journées du patrimoine, le bureau a tenu une permanence qui a attiré un nombre important de visiteurs qui ont pu découvrir l'histoire de ce site et de ses fondateurs.

Par ailleurs, la Fédération a été sollicitée pour tenir un stand lors de la **Fête des Associations**, le 6 septembre 2014.

Enfin, elle a participé à l'organisation du Carnaval de Pessac qui s'est déroulé le 9 mars 2015.

2.3. Dispositif d'aide aux quartiers

La ville a attribué une aide de 3 000 € aux quartiers et à la Fédération qui a proposé une répartition dans les quartiers en fonction de leurs besoins et de leurs réalisations en matière de publications (journaux de quartiers, affiches) ou de travaux réalisés à l'occasion de leurs anniversaires décennaux. La dotation 2014 a été versée aux quartiers qui en ont fait la demande.

2.4. Musique dans les quartiers

Depuis 2011, la Fédération est chargée par la Ville de gérer le dossier relatif à l'opération *Musique dans les quartiers*. La somme allouée par la ville s'élevait à 8100 €, ce qui représente une somme moyenne allouée par quartier de 476 € entièrement distribuée.

3. Rapport de la commission Urbanisme par Jacques Da Rold vice-président de la Fédération

Une commission d'urbanisme a été mise en place en avril 2014 au sein de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac.

Depuis avril 2014, son action a essentiellement été concernée par le PLU 3.1 avec l'élaboration de documents et de présentations pour servir de contribution près de la Ville et de la Métropole et de base de travail aux syndicats et comités de quartiers pour leurs propres contributions.

Elle a aussi repris les réflexions menées par la Fédération sur plusieurs sujets tels le schéma de déplacements avec les jonctions entre les lignes A et B du tramway et la liaison avec la

zone aéroportuaire, le Triangle des Échoppes, le plan Campus, la protection des arbres remarquables, la préservation du patrimoine bâti

Cette commission fut ouverte à des membres des syndicats et comités de quartiers au-delà des présidents et elle s'est réunie six fois depuis un an :

- le 9 septembre 2014 pour réactualiser nos propositions de 2012 concernant **le PLU** ;
- le 28 octobre pour préciser notre intervention au titre de la Fédération pour la rencontre avec les élus et services du 12 novembre 2014 ;
- le 26 novembre 2014 pour un premier examen des propositions de la Ville lors de la rencontre du 12 novembre et la préparation des suites à donner à celle-ci ;
- le 18 mars 2015 sur le thème des déplacements pour préparer la rencontre du 18 mars avec les représentants de **TBC** ;
- le 1^{er} avril pour aborder l'engagement des consultations par quartier sur le PLU mais également des sujets d'actualité tels que le **contournement LGV** de Bordeaux, la **desserte de la zone aéroportuaire par Pessac - Alouette**. La réflexion sur la **requalification du parc d'activités de Bersol** a été repoussée, l'organisation d'une présentation de l'action économique pessacaise s'avérant nécessaire au préalable ;
- le 15 avril 2015 pour l'examen des variantes de tracés de transports en commun entre la zone aéroportuaire et Pessac Alouette ;
- une prochaine est prévue le 5 mai sur le PLU.

Toutes ces réunions firent l'objet de compte rendu ou servirent à l'élaboration de documents de travail et de montages diapo qui furent transmis à la Ville, voire à la Métropole pour le PLU, après avis du conseil d'administration de la Fédération.

Ces documents peuvent ainsi servir de référence aux différents syndicats et comités de quartiers pour leurs réflexions spécifiques et sont fort utiles pour argumenter lors des concertations publiques.

Le travail engagé a mis en évidence les interactions entre l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, le cadre de vie, le patrimoine, l'environnement, domaines d'action traditionnels des syndicats et comités de quartiers mais également l'économie, le tourisme, les services et commerces, l'enseignement, la recherche (avec notamment le campus) et la santé avec le CHU.

L'ouverture à des membres des syndicats et comités de quartiers, au-delà des présidents, a permis d'accroître les potentialités de la commission.

La nécessité d'une réflexion au niveau de l'ensemble de la Ville et de la Métropole, voire au-delà est ainsi apparue indispensable. Cette capacité de disposer d'une force de réflexion et de propositions concrètes au niveau de la Ville est d'autant plus justifiée que se met en place au niveau de la Métropole une mutualisation des services.

Il en sera ainsi par exemple dans les concertations en cours dans le cadre de la requalification du parc d'activités de Bersol et des déplacements à organiser vers la zone aéroportuaire, en lien avec le pôle multimodal de Pessac-Alouette, dans la mise en place des programmes « 50 000 logements » réalisés au niveau de la Métropole, dans la valorisation de l'identité des quartiers et des entrées de ville et séquences urbaines de Pessac dans la Métropole bordelaise.

Il fut ainsi proposé en mars 2015 de **faire évoluer la commission d'urbanisme actuelle vers un Atelier Public d'Urbanisme et du Cadre de Vie** en instaurant sous l'égide de la Fédération des syndicats et comités de quartiers un espace de dialogue, de réflexion et d'échanges permanents, de pédagogie au service des syndicats et comités de quartiers de Pessac en lien avec les élus et les professionnels de l'urbanisme et du cadre de vie.

Cela s'effectuerait au sein de la Fédération des syndicats et comités de quartiers par :

- l'ouverture de la commission d'urbanisme de la Fédération à des membres des syndicats et comités de quartier (tel qu'actuellement) ainsi qu'à des professionnels, habitants experts- usagers, associations tel qu'Arc En Rêve, École d'architecture et Institut d'Aménagement... dans les domaines de l'urbanisme et du cadre de vie ainsi que dans celui de l'économie, des services et des commerces,
- la mise en place de **partenariats avec la Ville et la Métropole**...pour concrétiser la place de la Fédération comme interlocuteur de la Ville et de la Métropole, notamment dans le contexte de la mutualisation des services.
- l'organisation d'actions telles que **des rencontres à thème** type « café de l'urbanisme et du cadre de vie », voire la participation à la **sensibilisation à l'urbanisme et au cadre de vie** près des habitants et des scolaires de Pessac.

Les décisions engageant l'ensemble des syndicats et comités de quartiers demeurent de la compétence du conseil d'administration de la Fédération et toute comme dans le cas actuel de la commission urbanisme, l'Atelier n'empiète nullement sur l'indépendance des syndicats et comités de quartiers mais leur fournit un cadre de référence et des partages d'expériences.

Chacun sera le bienvenu pour participer à l'animation de cet Atelier et notamment reprendre le travail indispensable de « veille » en lien avec l'action actuelle d'Yves Schmidt.

4. Compte-rendu d'activités *Communication* par Yves Schmidt, webmaster de la Fédération

Ce compte-rendu n'a pas été présenté pour laisser du temps au débat. Ce pendant, le texte a été remis aux participants sous forme papier.

Le site Internet :Adresse : <http://www.federation-quartiers-pessac.com>

4.1. Quelques chiffres

Nombre de pages consultées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 : 1 127 125 (655 443 en 2013), consultées au cours de 235 918 sessions (280 635 en 2013).

4.2. Réalisations 2014

4.2.1. Pages gérées par les quartiers

Certains quartiers ont transmis leurs journaux qui ont été rapidement mis à disposition des internautes :

Feuille d'informations : Pessac-Bourg

Voisins & Voisines : Brivazac-Candau

Les Échos de nos quartiers : Le Monteil

Brèves de Magonty : Magonty (journal informatique)

L'Orée : Cap de Bos

Entre Nous : CCLAPS

Au Coin de ma rue : France et environnants

Toctoucau Info : Toctoucau

Les Échos de Chiquet-Fontaudin : Chiquet-Fontaudin

Le webmaster de la Fédération assure la mise à jour des pages des quartiers qui le souhaitent. Certains quartiers (CCLAPS, Noès, Le Monteil, Toctoucau, Magonty) réalisent eux-mêmes leurs mises à jour : il est rappelé qu'ils doivent signaler au webmaster les pages modifiées ou ajoutées pour permettre la mise à jour de la page **Modifications et mises à jour** sur le site. Les sauvegardes sont assurées par les webmasters de chaque quartier.

4.2.2. Les manifestations

Le calendrier des assemblées générales des syndicats et comités de quartiers est consultable sur le site. À ce propos, il est rappelé qu'il est indispensable de signaler au plus tôt les date et heure des assemblées générales : c'est le tableau régulièrement mis à jour qui fera foi pour éviter les litiges qui surviennent lorsque deux (ou plus !) quartiers organisent leur assemblée générale à la même heure car il est difficile aux élus de participer aux débats qui suivent ces manifestations.

La rubrique **Vide-greniers** a été créée pour inciter les quartiers à signaler leurs dates dans le but d'éviter des doublons et mettre en valeur leurs manifestations.

La Fédération met à la disposition des internautes le programme du **cinéma Jean-Eustache**.

4.2.3. La revue de presse

Elle est réalisée depuis 2003 à partir des articles de Sud-Ouest relatifs à Pessac. Depuis 2012, le site permet la consultation du texte intégral des articles grâce à un lien avec le site du journal Sud-Ouest. Pour les années antérieures, les articles ne sont pas directement accessibles : pour en avoir une copie, il suffit d'en faire la demande à Yves Schmidt.

4.2.4. Espace adhérents

Il est réservé aux membres du conseil d'administration de la Fédération et n'est accessible que si on connaît le mot de passe. On y trouve les rubriques suivantes :

- les comptes-rendus des conseils d'administration depuis 2002 ;
- les comptes-rendus des assemblées générales depuis 2001;
- la liste des adhérents (présidents de syndicats de quartiers avec leur numéro de téléphone et leur courriel) ;
- **Fédé Flash Info** : diffusion d'informations en fonction de l'actualité (3 numéros depuis la dernière assemblée générale). Notons que le bureau diffuse de nombreuses informations sans passer par le formalisme des Fédé Flash Infos ;
- le texte intégral des documents émis par la Fédération (chrono).

5. Bilan financier par Michel Kwiatkowski, trésorier de la Fédération

Libellé des opérations	Dépenses	Recettes	Écart
Musique dans les Quartiers	8 127,71 €	8 100,00 €	
Carnaval de Pessac	6 375,14 €	5 950,00 €	
Aide aux Quartiers	2 260,00 €	3 000,00 €	
Autres Opérations Fédération	2 936,88 €	2 560,00 €	
TOTAL Opérations 2014 (hors réserve parlementaire)	19 699,73 €	19 690,00 €	- 89,73 €
Réserve parlementaire		18 000 €	18 000 €
TOTAL Opérations 2014	19 699,73 €	37 610,00 €	17 910,27 €
Solde livre de compte au 31/12/2014		12 390,19 €	
Résultat de l'année 2014		17 910,27 €	
Solde livre de compte au 31/12/2014		30 300,46 €	
Parts sociales au 31/12/2014		2 260,00 €	
Livret A au 31/12/2014		670,85 €	
Total des avoirs Fédération au 31/12/2014		33 231,31 €	

Rapprochement bancaire

Solde Livre de compte au 31/12/2013	30 300,46 €	
Chèques non encaissés	983,94 €	
Total	31 284,40 €	
Extrait du compte en banque au 31/12/2014		31 284,40 €

Adhésions : la cotisation est maintenue à 40 €.

Les comptes ont été approuvés par M. Jean-Paul Lafon et Madame Suzy Iriberry.

Vote : le bilan financier est voté à l'unanimité des participants

6. Élection du bureau
L'élection concerne les membres du bureau permanent pour l'exercice 2013-2014. Chaque quartier dispose de 5 voix maximum ; le vote est individuel, un même mandataire ne disposant que d'une seule voix. Seuls les mandataires présents au moment du scrutin peuvent y participer.

Répartition des votants par quartier

Quartier	Nombre de représentants
Pessac-Bourg	5
Brivazac-Candau	5
Cap de Bos	0
Casino	0
CCLAPS	3
Chiquet-Fontaudin	4
La Paillère-Compostelle	1
Les Échoppes-Le Vallon	4
France et environnants	2
Magonty	5
3M-Bourgailh	1
Le Monteil	5
Noès	4
Saige-Formanoir	0
Sardine	5
Toctoucau	0
Nombre de votants	44

Les résultats

Président	Dominique LESTYNEK	36 voix
Vice-Président :	Jacques DA ROLD	39 voix
Vice-Président	Jean-Baptiste CASENAVE	39 voix
Trésorier	Michel KWIATKOWSKI	44 voix
Trésorière adjointe et archiviste	Ghislaine AGUILAR	44 voix
Secrétaire général	Yves SCHMIDT	44 voix
Secrétaire générale adjointe	Marie-Pierre LAFARGE	43 voix
Secrétaire général adjoint	Raymond DELCROIX	43 voix

L'assemblée générale s'achève par un débat avec les élus dont le compte-rendu est consultable sur le site de la Fédération.